

## Du Titre RNCP\* au Master Ressources Humaines Se former aux métiers des RH

\*Intitulé officiel du diplôme : Titre inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles de Responsable en Ressources Humaines Niveau II (JO 22/12/2010)

### OBJECTIFS DES FORMATIONS :

Le Titre RNCP Responsable en Ressources Humaines forme des cadres de la fonction RH aptes à :

- Assurer ou superviser la gestion administrative du personnel ;
- Evaluer et répondre aux besoins en compétences en fonction de la stratégie de l'entreprise ;
- Mettre en œuvre des actions de recrutement, formation, promotion... ;
- Gérer l'administration et le budget alloué aux RH, manager un équipe et encadrer les instances et représentations du personnel ;
- Collaborer avec l'ensemble des services de l'entreprise ;

Le Master II Ingénierie des Ressources Humaines forme des spécialistes capables de :

- Mettre en œuvre les théories relatives aux problèmes humains soulevés par les projets RH ;
- Intégrer les notions économiques, juridiques et techniques impliquées par les projets RH ;
- Gérer des carrières et accompagner des trajectoires professionnelles.

### PRINCIPAUX CONTENUS :

#### Titre RNCP Responsable en Ressources Humaines

- Manager la fonction RH
- Administrer les processus de recrutement
- Encadrer et gérer les IRP
- Définir et diriger la politique de formation
- Administrer les personnels
- Gérer les processus-contrôle "risques professionnels"

#### Master II Ingénierie des Ressources Humaines

- Conduite du changement et formation
- Psychosociologie du travail
- Pratiques du coaching
- Relation d'accompagnement et de conseil
- Construction de l'identité psychosociale
- Ergonomie, management, animation

### DISPOSITIF :

Le Titre RNCP RRH est une formation dispensée en 18 mois alternant théorie et pratique. Il aboutit à la délivrance d'un diplôme de niveau BAC+4.

### CONDITIONS D'ADMISSION :

#### Titre RNCP Responsable en Ressources Humaines

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 (licence ou licence professionnelle) ou justifier du niveau de formation.
- Justifier d'un niveau de formation égal à Bac+2 (BTS Secrétariat de Direction, Comptabilité, Assistant de Gestion PME-PMI, DUT Gestion du Personnel) et avoir 3 années au moins d'activité professionnelle.
- Par le biais d'une validation des acquis de formation ou des acquis professionnels : justifier d'un niveau de formation égal au Bac et avoir 5 années au moins d'activité professionnelle.
- Par une Validation des Acquis de l'Expérience.

**Master II Ingénierie des Ressources Humaines** : être titulaire du Titre RNCP RRH ou d'un Master I de Psychologie sociale.

Autres situations, se renseigner auprès du responsables de la filière.

Pour tout renseignement, consultez notre site internet à l'adresse [www.isepp.pf](http://www.isepp.pf) ou contactez-nous par téléphone au 505.180 ou par email à l'adresse [info@isepp.pf](mailto:info@isepp.pf)

Cette fiche d'information ne constitue pas un document contractuel et n'engage ni l'ISEPP ni l'UCO. L'ouverture effective d'une formation suppose toujours un nombre suffisant d'inscrits.